

# CONCOURS DE LA CORRESPONDANCE

## SIXIEME EDITION (PAGE 1)

Date : DU 19 NOVEMBRE 2023  
AU 10 MARS 2024 (inclus)

### ARTICLE 1 - GENERALITES

L'ASSOCIATION POUR PROMOUVOIR L'ECRITURE ET LA LECTURE à La Réunion organise un concours d'écriture.

Il se déroule **19 NOVEMBRE 2023 AU 10 MARS 2024 (inclus)**.

Ce concours propose à tous les amateurs d'écriture et de l'Histoire de La Réunion, de mettre en avant leur talent d'écriture sous la forme d'une lettre adressée à une personnalité d'hier ou d'aujourd'hui. La participation est libre et gratuite. Elle implique du candidat l'acceptation et le respect du présent règlement.

### ARTICLE 2 - PARTICIPANTS

Le concours est ouvert à toute personne résidant à La Réunion, dans la zone Océan Indien et à travers le monde se passionnant pour l'écriture et la lecture. Il est ouvert aux salariés des organisateurs à l'exclusion des personnes ayant participé à l'élaboration du jeu et de leurs familles. Les personnes ayant été primées (les gagnants) ne peuvent se présenter à nouveau pendant trois éditions suivantes.

### ARTICLE 3—MODALITES DE PARTICIPATION

Irène Frain, romancière, journaliste, est sensible aux parfums exotiques des destinations lointaines. Elle apprécie la délicieuse saveur de la vanille. Elle vous demande de lui écrire l'histoire de la fécondation de la vanille de Bourbon. Comment un jeune esclave a-t-il pu découvrir cette technique ? Qu'est-il devenu ? Racontez-moi son histoire !

Vous commencerez votre lettre par :

Madame,

*Edmond Albius a donné une couleur, une saveur à la vanille. La brièveté de sa vie n'a pas été de tout repos...*

.../...

# CONCOURS DE LA CORRESPONDANCE

## SIXIEME EDITION (PAGE 2)

Date : DU 19 NOVEMBRE 2023  
AU 10 MARS 2024 (inclus)

La lettre sera rédigée en français sur une feuille A4 recto - dactylographiée - Times New Roman - Corps 12 - 200 mots minimum - 400 mots maximum— Intervalle 1,5 **(fichier PDF exclusivement)**.

La lettre sera une œuvre originale dont le participant est le véritable auteur et libre de droits. La lettre ne comportera aucun élément permettant d'identifier son auteur. **La lettre sera postée exclusivement à l'adresse suivante :** [ecritureetlecture@orange.fr](mailto:ecritureetlecture@orange.fr). Le nom, l'adresse mail ainsi qu'une adresse postale et coordonnées téléphoniques seront à rédiger sur la fiche d'inscription signée et envoyée en même temps. Un accusé de réception sera envoyé automatiquement. Une seule lettre sera acceptée par personne et pour toute la durée du jeu. Les lettres ne seront, en aucun cas, restituées à leurs auteurs.

### **ARTICLE 4 - ACCEPTATION DU REGLEMENT—DEPOT**

Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, celui-ci formant la loi contractuelle entre les parties. Le règlement du concours est adressé à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à : [ecritureetlecture@orange.fr](mailto:ecritureetlecture@orange.fr).

### **ARTICLE 5—DESIGNATION DES GAGNANTS.**

Le jury est composé de quatre personnalités de La Réunion issu du monde culturel. Elles départageront les lettres gagnantes. Les personnalités examineront les lettres pour une délibération finale le **mercredi 20 mars 2024**.

# CONCOURS DE LA CORRESPONDANCE

## SIXIEME EDITION (PAGE 3)

Date : DU 19 NOVEMBRE 2023  
AU 10 MARS 2024 (inclus)

Les critères d'appréciation seront les suivants :

- La qualité rédactionnelle ainsi que son originalité et son rythme.  
Les lauréats seront prévenus individuellement par l'organisation à l'issue de la délibération finale d'une part par téléphone et par courriel.

### ARTICLE 6 - PROMOTION

A l'issue du concours, les plus belles lettres seront regroupées dans un recueil pour valoriser les productions scripturales, sans aucune autre prétention ou rémunération financière que les lots revenant aux gagnants.

### ARTICLE 7 - COMPOSITION DES LOTS ATTRIBUES

**PREMIER PRIX POUR LA CATEGORIE** : ADULTE : *un bon d'achat de 100 euros à dépenser dans une librairie. (Un gagnant à La Réunion et un gagnant sur le territoire métropolitain)*

Les deux bons d'achat sont offerts par PROVANILLE. En aucun cas, les lots attribués ne pourront être échangés ou contre tout autre lot ou valeur financière. Et ce pour quelque raison que ce soit. **Les lots seront tenus à la disposition des gagnants au cours d'une année dès la date de délibération des gagnants.**

Fait à Saint-Denis le jeudi 2 novembre 2023

**Les représentants de l'APPEL**